



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-48735>

Département(s) de publication : **61**

Annonce n° **26-48735**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-15174

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 12/02/2026

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Pôle Infrastructures Territoriales - Hôtel du Département Pôle infrastructures territoriales - Direction des Grands Projets

Type de Numéro national d'indentification : SIREN

N° National d'identification : 22610001400134

Ville : Alençon

Code postal : 61017

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 61

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de démolition et de reconstruction de l'ouvrage hydraulique D438-49B

Code CPV principal - Descripteur principal : 71322000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de démolition et de reconstruction de l'ouvrage hydraulique D438-49B afin de rétablir la mise en conformité de la continuité écologique sur la commune de Saint Evroult de Monfort.

Critères d'attribution : Le montant des honoraires (60 %) réparti comme suit : - Le montant des honoraires pour la partie forfaitaire (50 %) : montant pris en compte le montant total indiqué à l'acte d'engagement (AE) et détaillé à l'annexe 1 de ce document. - Le montant des vacations pour la partie à bons de commande (10 %) : montant pris en compte le montant total issu du détail quantitatif estimatif (DQE), document non contractuel servant uniquement à l'analyse des offres pour la partie à bons de commande. La valeur technique des prestations (40 %) : appréciée au vu de la note méthodologique, remise à l'appui de l'offre et faisant apparaître les éléments suivants : L'organisation

de l'équipe et les moyens affectés (coefficient de pondération : 15) La méthodologie proposée pour mener à bien les prestations (coefficient de pondération : 15) La description succincte du programme de reconnaissance (coefficient de pondération : 10).

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Lot unique. Nombre d'offres reçues : 2. Le marché a été attribué au groupement dont ANTEA France IMPLANTATION DE CAEN - 2 rue Jean Perrin - 14461 COLOMBELLES est mandataire, pour un montant de 94 950 euros HT pour la partie forfaitaire et un maximum de 60 000 Euros HT pour la partie à bons de commande. Le marché a été signé le 12 mai 2026. Date de notification du marché : 12 mai 2026. Il est consultable pendant les heures d'ouverture du service au public, sur rendez-vous au siège du Conseil départemental de l'Orne, Pôle Infrastructures Territoriales - Bureau marchés et gestion comptable - Bâtiment Leclerc - 3ème étage, au 27 Boulevard de Strasbourg à Alençon (Tél. : 02.33.81.60.00 - courriel : pae.marches@orne.fr). - Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif, 3, rue Arthur Le Duc, F - 14000 Caen, Tél : +33 0231707272, Fax : 0231707292, courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr, adresse internet : <https://www.justice.gouv.fr> - Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. Introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé contractuel, dans les délais prévus aux articles L. 551-13 et suivants du Code de justice administrative), - recours en contestation de validité du contrat qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de deux mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/05/2026